



Autorisation de conduite pont roulant

Public

Personnes amenées à conduire un pont roulant à commande filaires ou radio.

Pré requis

Avoir 18 ans.
Maîtriser la langue française à l'oral

100% de réussite en 2023



Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité/adéquations relatives au levage des charges
- Conduire et manœuvrer en charge
- Appliquer les consignes de sécurité en entreprise.
- Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre exposé théorique et pratique avec des supports visuels (Powerpoint, vidéos..)
- Alternance de différentes méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative
- Adaptations aux activités des stagiaires
- Mises en situation pratique

Texte de référence

Selon la recommandation de la CNAM R484.

Validation

Cette formation sera validée par :

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire pendant la totalité de la formation
- Tests théoriques et pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Après avis favorable, délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.
- Attestation de fin de formation

Accessibilité



Durée

7h de formation



Effectif

maximum 6 stagiaires



Tarif

Nous consulter pour un devis



Formateur

Formateur certifié et expérimenté en conduite de pont roulant



Agenda inter

voir : www.a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI), chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée



L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN
Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr



V2 15/02/2024